

GOVERNANCE

- La date de lancement du programme est le 7 février 2019.
- La date limite pour le dépôt des demandes de soutien financier est le 1^{er} mai 2019, 16 h.
- La date pour l'annonce des projets retenus est le 24 mai 2019.
- Les projets admissibles font l'objet d'une évaluation d'un comité composé de professionnels des organisations membres du comité directeur non éligibles au programme, sous la supervision du coordonnateur de l'Entente.
- L'évaluation est faite à partir d'une grille de sélection des projets avec pointage. La grille est publiée avec le programme.
- Les projets retenus sont ceux qui atteindront une note minimale de 70 %. S'il est nécessaire de faire des choix en raison des disponibilités financières, les projets ayant obtenu le plus haut pointage seront retenus.
- La décision du comité directeur se conclut par une entente de partenariat entre la CMQ et les porteurs des projets retenus.
- Le projet doit être réalisé avant le 15 novembre 2019.
- Le rapport final, incluant le rapport financier et les preuves de facturation, doit être déposé à la CMQ avant le 6 décembre 2019.



GRILLE D'ÉVALUATION DE PROJETS

Programme d'aide financière 2019 aux circuits agrotouristiques,
aux marchés publics et aux activités d'autocueillette ou de vente
de produits agricoles à la ferme

Nom du demandeur : _____

Titre du projet : _____

- Nature du projet :
- Circuit agrotouristique
 - Marché public
 - Activités d'autocueillette
 - Vente de produits agricoles à la ferme

Demande complète	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Formulaire de demande dûment rempli	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Preuve de la constitution juridique de l'organisme, sauf pour le milieu municipal	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Résolution du conseil d'administration autorisant le signataire à déposer la demande et à signer la convention entre la CMQ et l'organisme ou lettre du directeur de l'organisme au même effet	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Prérequis pour l'analyse de la demande d'aide financière		
<u>Marché public</u> Implique un minimum de sept (7) producteurs agricoles, agrotransformateurs et/ou transformateurs agroalimentaires (artisans) du territoire de la Capitale-Nationale et de Lévis.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<u>Activité d'autocueillette ou vente de produits agricoles à la ferme</u> Demande faite par une municipalité, une MRC ou par l'agglomération qui regroupe un minimum de cinq (5) fermes de la Capitale-Nationale et de Lévis. Les activités visées par la demande doivent être étalées sur une période minimale de trois (3) fins de semaine.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Points d'évaluation technique	Note maximale
1. Projet clairement en lien avec les objectifs du programme	/10
2. Projet bien élaboré :	
- Objectifs clairs et résultats attendus bien définis	/15
- Activités bien définies et pertinentes	/15
3. Réalisme du projet en regard de :	
- L'échéancier de réalisation des activités	/10
- La faisabilité technique du projet	/10
- Les résultats et les impacts souhaités	/10

GRILLE D'ÉVALUATION DE PROJETS

Programme d'aide financière 2019 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics et aux activités d'autocueillette ou de vente de produits agricoles à la ferme

4. Faisabilité financière du projet	/30
5. Originalité du projet :	/10
- Activités nouvelles ou innovantes pour le requérant	/10
6. Expérience et fiabilité du promoteur	/10
7. Retombées du projet sur la vente des produits agricoles et agroalimentaires de la région	/10
8. Présence de lettres d'appuis démontrant la mobilisation du milieu pour le projet	/10
9. Appréciation globale du projet	/10
Total	/160 100%